

importantes. Il reviendra au début de la semaine prochaine et je le saisirai de cette question dès son retour à son bureau.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le premier ministre ne pourrait-il pas s'en occuper lui-même?

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Monsieur l'Orateur, j'ai à poser au premier ministre une question supplémentaire qui se rapporte aux propos qu'il a tenus à cet égard, hier soir au dîner de la conférence tripartite. Les ministères des Finances et de l'Industrie et du Commerce ont-ils reçu instruction d'élaborer des mesures fiscales et tarifaires pour combattre l'inflation?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur, mais le gouvernement songe, comme plusieurs ministres l'ont dit ces derniers jours, à d'autres moyens de la combattre.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre au sujet de ce qu'il a dit hier soir sur les options pour combattre l'inflation qui se présentent au gouvernement. Voudrait-il esquisser ces options maintenant ou à la première occasion à l'appel des motions?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, les manuels d'économie politique distinguent plusieurs options et j'en ai mentionné quatre hier soir. Je n'entends pas les mettre en application avant que les mesures dans lesquelles nous croyons encore se soient révélées inefficaces. Je répondrai donc à la question si nous devons recourir à d'autres mesures.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre s'il invitera son collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations, à faire à son retour une déclaration à la Chambre pour préciser les initiatives prises par la Commission des prix et des revenus en vue de proposer des contraintes spécifiques, des formes de contraintes et des degrés de contraintes à des secteurs particuliers de l'économie? Le ministre compétent voudrait-il indiquer à la Chambre ce qu'on a fait dans ce domaine?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je le saisirai de la question. Permettez-moi de reprendre la réponse que vient de donner le secrétaire parlementaire. Il s'agit d'une commission indépendante, et nous ne voulons pas faire appel à ses services à tout moment, lui donner des directives ou lui demander des rapports.

[M. Langlois.]

Le ministre l'a dit il y a quelques jours: l'opposition nous a appuyés et nous a même incités à créer cette commission. Nous avons confiance en ses membres. Il est bon, je pense, que la Commission et le ministre s'entretiennent de temps en temps, mais l'opposition serait la première à s'opposer à ce que nous dirigions les travaux de la Commission par des interventions hebdomadaires, voire quotidiennes.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord poser la question de privilège. Je n'ai jamais poussé le gouvernement à nommer cette commission indépendante ou ce groupe d'étude, comme je l'appelle parfois. Puis-je demander au premier ministre, sans vouloir soulever une querelle, si, d'après lui, il y va du plus grand intérêt du public et si, au nom justement de l'intérêt public, il ne sied pas de communiquer à la Chambre et au pays le plus de renseignements possibles sur les diverses propositions que formule la Commission ou sur les diverses mesures qu'elle prend, afin que nous puissions faire connaître notre propre point de vue sur la question?

Le très hon. M. Trudeau: Oui, je suis d'accord là-dessus, monsieur l'Orateur, mais il faudrait savoir dans combien de temps et à quelle fréquence, selon le chef de l'opposition, la Commission devrait faire rapport au ministre et au Parlement. A notre avis, cela ne devrait pas se faire sur une base hebdomadaire.

L'hon. M. Hees: J'ai une autre question complémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES POSTES

ON ACCORDERAIT DES TARIFS POSTAUX SPÉCIAUX AUX HEBDOMADAIRES

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'honorable ministre des Postes et des Communications.

Étant donné que les tarifs postaux en vigueur depuis l'an dernier ont entraîné la disparition de plusieurs journaux canadiens, et considérant qu'un grand nombre d'hebdomadaires régionaux se heurtent présentement à des difficultés d'ordre financier, l'honorable ministre pourrait-il nous dire s'il est exact que son ministère songe à accorder des privilèges spéciaux, sous forme de tarifs spéciaux, dans les régions dites désignées?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): Non, monsieur l'Orateur. Nous n'avons nullement l'intention de